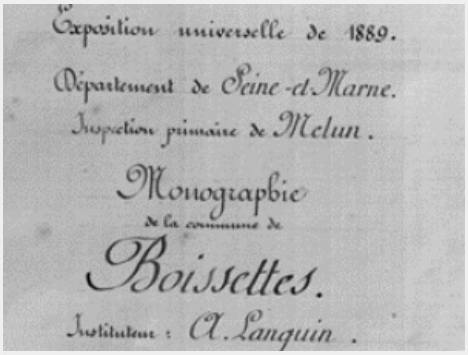
Monographie de Boissettes



(https://boissettes.fr/sites/boissettes.fr/files/styles/img__1280x768__image_scale__crop_main/public/media/images/reproduction-de-la-monographie-de-boissettes-redigee-en-1888-cote-30z32.png?itok=Hq2ke73M)

© Archives départementales de Seine et Marne - cote 30Z32

Boissettes en 1888
Episode 1 - Vers la fin des vignes
Episode 2 - Le bord Seine et ses activités
Episode 3 - Les voies de communication
Episode 4 - Les activités économiques
Episode 5 - L'école à Boissettes - Partie 1
Episode 6 - L'école à Boissettes - Partie 2
Episode 7 - Suite de l'histoire de Boissettes
Episode 8 - La construction de l'église Saint-Louis
Auteur : Xavier DARAS

Boissettes en 1880



©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE ET MARNE - COTE 30Z32

Les monographies communales sont des études portant sur les communes de Seine-et-Marne réalisées par les instituteurs à la demande du Ministère de l'Instruction Publique pour la préparation des expositions universelles de 1889 (instruction générale du 31 juillet 1887) et les suivantes.

Celle de Boissettes a été réalisée par l'instituteur du village, nous sommes en 1888 dans la période flamboyante de la 3ème république, juste après Jules Ferry. Elle est disponible sur le site des Archives de Seine et Marne. C'est un document manuscrit un peu complexe à télécharger.

Xavier Daras vous présente cette monographie sous de Boissettes sous forme de feuilleton thématique en plusieurs épisodes.

Episode 1 - Vers la fin des vignes

« Boissettes, petite commune du canton Nord et de l'arrondissement de Melun, est très agréablement située sur la pente d'un coteau qui se déroule sur la rive droite de la Seine. L'heureuse situation de ce pays a motivé la construction de plusieurs mais ons de campagne qui ont vue sur la Seine et dont les jardins s'étendent en amphithéâtre jusque sur les prairies qui bordent ce fleuve.

Le nom de Boissettes diminutif de Boissise semble provenir comme ce dernier nom de "boxus" bois ; c'est à dire endroit boisé situé dans les bois. Ethymologie qui se trouve parfaitement justifiée par la position de la commune.

D'après le recensement opéré en 1886, Boissettes ne compte que 122 habitants, chiffre qui est bien diminué de ce qu'il était d ans le courant du dernier siècle. Les vieilles archives signalent en effet vers 1740 une population de 240 habitants. Plus tard e n l'an VIII de l'ère Républicaine (années 1799 et 1800 du calendrier grégorien, NDLR), *d'après un recensement officiel que nous trouvons sur un registre communal, le chiffre de la population est de 213 habitants.* » (détails dans le document original)
Pour la comparaison, en 2020, Boissettes compte 413 habitants (source INSEE).

années	1828	1882	2020
Vignes	65	15	0
Prairies	18	44	5
Jardins	4	31	50
Bois	26	26	35
Friches et brousailles	13	15	
Objets d'agréments (?)	2		
Routes bâtiments communaux...	24		24
Sol des propriétés bâties	2	23	40
Superficie totale	154	154	154

La monographie indique aussi une répartition de l'occupation des sols en 1828 et 1882.
Ci-dessous une présentation comparative par nature des sols.
Pour 2020, il s'agit d'une estimation grossière à valider.

Les évolutions les plus notoires des surfaces portent sur la croissance du nombre d'habitations avec jardins associés et su r la diminution et la fin des vignes. A la lecture du cadastre, de nombreuses petites parcelles de vigne tout en longueur ont été remplacées par des bois.

Episode 2 - Le bord Seine et ses activités



Ce texte est extrait de la monographie de Boissettes rédigée par l'instituteur à l'occasion de l'exposition universelle de 1889 .

« Située à 5 km de Melun, cette commune, dont l'altitude est de 39 m, est à 0° 15 de longitude Est et 48°31' de latitude Nord, et, comme nous le disions tout à l'heure, la Seine baigne, au sud, le territoire sur toute sa longueur.

Autrefois il existait un bac près de l'abreuvoir en face de la rue de l'église (aujourd'hui rue Paul Gillon. NDLR) *pour le passage d es personnes aussi bien que pour le transport des chevaux et voitures. Plus tard ce bac a été remplacé par un bateau mais le passeur a abandonné cet emploi qui ne procurait pas une rémunération suffisante.*

Beaucoup d'habitants possèdent aujourd'hui leur petit bateau. On compte actuellement plus de 20 batelets en stationnement sur la Seine dans la partie comprise sur le territoire de Boissettes sans compter un bateau à voile et 3 bateaux à vapeur dont deux ne mesurent pas moins de 15 m de longueur. »



A cette époque, en bas de la rue Paul Gillon, le bord de Seine concentrait de nombreuses activités :

- Une forme de port avec de nombreuses embarcations que l'on retrouve sur les cartes postales.
- Une autre source évoque l'arrêt de six bateaux de transport passant tous les jours (cf l'annonce immobilière de 1837 parue dans le journal N° 115)
- Le passage d'un bac pour traverser la Seine
- La Seine est un abreuvoir pour les chevaux
- La présence à quelques mètres du bateau lavoir communal (voir carte postale) accessible par une partie communale de la berge
- Et, on peut l'imaginer, aussi quelques rares baigneurs.

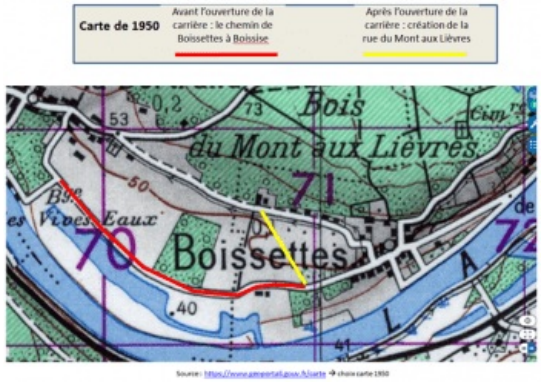


Gloriette visible au fond et le bateau lavoir à droite de l'image

Une gloriette était judicieusement placée au coin de la rue Paul Gillon et du chemin des Praillons permettant de contempl er (à l'ombre) ces diverses activités. Aujourd'hui, il ne reste qu'un mur arrondi comme trace de l'emplacement de la gloriett e.

Merci à Mme Yvette Réminiac de nous avoir prêté ses cartes postales pour illustrer cette monographie.

Episode 3 - Les voies de communication



« Une partie du territoire de Boissettes est traversée par l'embranchement, de Melun à Boissettes par le Mée, du chemin de gr ande communication N° 39, de Montereau à Saint Assise longueur classée sur la commune : 1648m.
La commune possède, en outre, deux chemins vicinaux ordinaires, à savoir :

1. *Le chemin N°2 de Boissettes à Boissise la Bertrand : longueur classée : 1085m*
2. *Le chemin N°4, dit de Praillons de Boissettes à Melun par la Seine : longueur classée : 1851m.*

Les autres voies de communication sont des chemins ruraux et des sentiers, servant à établir la circulation dans toutes les p arties du territoire et sont destinées à l'exploitation des terres, des vignes, des bois, etc...
Les principales essences de bois que l'on rencontre sont : le chêne, le hêtre, le charme, le sapin, le peuplier, l'orme, l'acacia et l e sauvageon. »

En 1888, les habitants de Boissettes pouvaient extraire des matériaux pour leur propre usage en bord de Seine. Après la de

uxième guerre mondiale, c'est une véritable carrière, comprenant aussi des terrains de Boissise la Bertrand qui s'est ouver te en bord de Seine. C'est à cette occasion qu'un « arrangement » avec l'opérateur de la carrière, la rue du Mont aux Lièvres a été créé en supprimant le chemin allant sur Boissise. On peut supposer que le chemin N°2 de 1888 correspondant à la co ntinuité de la rue Brouard, presque parallèle à la Seine, allait directement à Boissise la Bertrand au niveau de la résidence Malka.
NB : le choix du nom « rue du Mont aux lièvres », reprend celui du bois tout proche.

Episode 4 - Les activités économiques

« Le sol est généralement siliceux-calcaire ; cependant toute la côte qui borde la Seine est en grande partie composée de ter rains d'alluvions.

La commune possède plusieurs carrières à ciel ouvert que les habitants exploitent eux-mêmes pendant la saison d'hiver moy ennant une redevance de 50 centimes par mètre cube de pierre extraites, redevance que l'on désigne sous le nom de droits d e fortage [1] on y extrait également du sable pour les constructions.

Les produits de son vignoble sont estimés. On y trouve aussi quelques prairies d'un bon rapport ; mais le blé et les autres céré ales cultivées en faible quantité ne suffisent pas à la consommation des habitants.



Photo du café place Clinchant - Collection de cartes postales de Mme Yvette Reminiac

Il n'existe aucune ferme dans la commune. Quant aux habitants, ils sont tous propriétaires, ils ont fait de leur territoire une ter re d'industrie qui produit tous les ans et qu'ils labourent à bras aussi n'y a-t-il que 6 ou 7 chevaux dans la commune.
On trouve la même quantité de vaches et quelques chèvres, il n'y a pas de moutons, la volaille est assez rare. On compte dans l a commune une soixantaine de ruches ; depuis quelques années les propriétaires de ces ruches tirent parti de leur miel en le distillant et obtiennent ainsi une eau-de-vie d'un goût très agréable.

Il n'y a de commerçants dans la commune qu'un marchand de vin épicier qui est en même temps débitant de tabac (NDLR : pl ace Clinchant). L'industrie du bois y est représentée par un menuisier qui habite une maison isolée nommée « les Pleux »[2]. A part les quelques maisons bourgeoises qui occupent un ou plusieurs jardiniers, le reste de la population se compose de vigne rons et de petits rentiers. »



Quelques souvenirs témoignent de cette période, comme les maisons de vignerons au centre du village ainsi. Le cadastr e identifie de nombreuses et très petites parcelles de terre en longueur. Elles représentent d'anciens rangs de vignes, act uellement boisés. Au titre des anciens vignobles, la commune a appelé « rue des vignes » la dernière rue créée à Boissett es.

(1) Expression toujours en usage pour qualifier un contrat d'exploitation de carrière

(2) L'emplacement de ce « Chalet les Pleus » n'est pas connu à ce jour. Nous serions intéressé d'en connaitre l'emplacemen t. Louis Pinchart-Deny y habitait (source : bulletin de agriculteurs de France de 1920)

Episode 5 – L'école à Boissettes de 1776 à la Restauration

L'enseignement occupe une part importante de la m onographie rédigée par l'instituteur à l'occasion de l'exposition univer selle de 1889. Cela est logique puisque l'auteur est l'instituteur de Boissettes. Il commence cette partie par un historique d e l'école de Boissettes.

« La première école est établie dans la commune de Boissettes en date de l'année 1766.

Elle est due à la libéralité de la Dame Lefouin, veuve d'un ancien gouverneur de Melun qui possédait une maison de campagne dans la localité. Cette dame avait fondé (créé) pour le logement du maître d'école une rente perpétuelle de 51 livres 1 sol 8 deni ers sur les aides et la gabelle ; et moyennant le produit de cette rente comme indemnités, le curé Maurevert, doyen rural de la paroisse consentait à loger l'instituteur dans son presbytère qui n'est autre que la maison d'école actuelle (en 1888). Cet état d e choses durera jusqu'en 1792 époque à laquelle il fallut chercher un autre emplacement pour l'école, le presbytère étant sur le point d'être mis en vente comme bien national.

Le 11 juillet 1792 le Sr Michel Bonaventure Vignot(1) louait une maison à la commune pour le logement de l'instituteur. Cette ma ison se composait « par bas » d'une salle qui servait de classe à ladite école et « par haut » d'une chambre et grenier au-dess us, cour commune par derrière

Ensuite une délibération du 16 novembre de la même année nous rapporte que par exploit de Rousseau père, huissier à Melun du 10 août dernier ledit Michel Bonaventure Vignot a donné congé à la commune de Boissettes du loyer de ladite maison pour la Saint-Martin prochaine ; quand conséquence de ce congé, il s'agit de pourvoir à un nouveau logement pour le maître d'école

.
Il est dit dans une délibération ultérieure (23 septembre 1792) qu'il sera fait une répartition entre tous les citoyens en raison de leur propriété pour la construction d'un bâtiment sur la place de l'église adossé au mur de Monsieur Huet et autres propriétair es voisins lesquels bâtiments seraient de tout temps affectés et destinés à l'école et au logement du maître d'école et de son ménage[(3)].
La même délibération ajoute que vu l'impossibilité d'habiter le nouveau logement à la Saint-Martin prochaine, époque du cong é de Vignot, Sr Lefort l'un des citoyens de Boissettes offre en attendant une salle pour faire l'école dans sa maison sur la place de l'église au coin de la rue Brouard et de la rue Basse[(4)] à raison de 3 livres de loyer par mois pendant lequel temps le maître d' école et son ménage pourraient être logés et installés gratuitement dans la maison commune.

La période du Consulat et de l'Empire n'est pas abordée dans ce texte (NDLR).
Dans les premières années de la Restauration, il n'y a plus d'instituteurs à Boissettes et les enfants fréquentent l'école de Bois sise-la-Bertrand[(2)].»

Durant la période révolutionnaire, l'enseignement primaire a fait l'objet de nombreux projets, lois et arrêtés décrivant les o bjectifs pédagogiques, l'organisation de l'enseignement et le rôle des instituteurs comme des communes. Certains projets ont été votés par
l'assemblée ; le cadre général des projets est conforme aux idées de la révolution mais le plus souvent les modalités de mi se en place comme des moyens sont absents et excluent les enseignants religieux expérimentés de la période précédente . Le fonctionnement des écoles
primaires est à la charge des communes avec notamment le bâtiment de l'école et le logement de l'instituteur et de sa fam ille. Les comptes rendus des réunions des conseils municipaux relatent ces problèmes pratiques entraînants des charges nouvelles.

(1) Ancêtre d'un habitant actuel de la commune
(2) Par la suite, les jeunes de Boissettes retrouveront leur école à Boissettes
(3) la mairie actuelle ?
(4) rue de l'Eglise ? puis rue Paul Gillon ?

Xavier Daras

Episode 6 - L'école à Boissettes de la Restauration à 1888



Suite de la partie consacré e à l'enseignement dans la monographie rédigée par l'instituteur à l'occasion de l'exposition uni verselle de 1889 :

« Puis vers 1825 apparaît un nouvel instituteur qui tient à l'école dans une maison sise à l'entrée du village en face de la rue du pavé mais aucune délibération ne fait mention de ce nouveau local. Ce n'est qu'en 1847 que la commune se décida à louer l'anc ien presbytère devenu la propriété d'un Sr Quêtier, de Boissise-la-Bertrand, pour en faire la maison de l'école. Quelques année s plus tard la commune en fit l'acquisition et depuis ce temps l'école n'a pas changé d'emplacement (en 1888).

La maison d'école actuelle possède un jardin potager d'une contenance de 11 ares 95 centiares. L'école est pourvue d'un bon mobilier d'une collection de poids et mesures, de plusieurs cartes, d'un boulier compteur, d'un baromètre, d'une armoire biblio thèque et d'une autre armoire pour le musée scolaire.

Les archives communales ne donnant aucun détail sur l'état de l'enseignement dans la commune avant 1789. Mais à partir de cette époque, nous trouvons quelques renseignements assez intéressants. Nous remarquons d'abord, dans un registre des d élibérations, un Sr Jean-Louis Boyer qui, pendant quelques temps, cumula les fonctions d'instituteur avec celle de greffier de la justice de paix du canton de Boissise-la-Bertrand mais ces deux fonctions étant quelque peu incompatibles le Sr Boyer dû abandonner l'école de Boissettes qu'il dirigeait depuis 8 ans pour conserver le greffe de la Justice de Paix trouvant sans doute ses dernières professions plus lucratives. Citons en passant quelques lignes d'une délibération dans laquelle le juge de paix s' excuse d'avoir du emmener son greffier avec lui pour apposer les scellés après un décès dans une commune voisine « afin de ne pas lui faire manquer les heures de son autre État qui est d'être maître d'école à Boissettes »

....

....

De 1795 à 1833, il s'écoule une longue période pendant laquelle il y a eu d'après le dire des anciens du village plusieurs interrupt ions dans le service de l'enseignement primaire ; toutefois les registres de la commune n'en font point mention, de même qu'il est nul en question de traitement communal ni de rétribution scolaire jusqu'à la loi de 1833 sur l'instruction primaire.

Une délibération du conseil municipal du 22 août 1833 fixe ainsi le traitement du maître qui dirige l'école de ce temps :

1/ Traitement de fixe de l'instituteur y compris la rétribution pour l'éducation des enfants pauvres au nombre de deux.

2/ Rétribution scolaire par mois et par élève :

- pour les enfants qui apprennent à lire 0,75F

- pour ceux qui apprennent à lire et à écrire 1,00F

- pour ceux qui apprennent le calcul et la grammaire 1,25F

En 1833 nous trouvons la rétribution mensuelle portée pour tous les élèves à 1,25F et la gratuité pour 4 élèves. En 1854, la rétri bution scolaire ne s'élève qu'à un franc par mois avec 4 enfants gratuits. En 1855, la rétribution mensuelle est remontée à 1,15F et nous constatons la présence de trois élèves gratuits. De 1856 à 1859 inclus la rétribution scolaire est de 1,25F. De 1860 à 187 1, elle s'élève 1,50F pour les élèves de 7 à 13 ans et au-dessus; il y a 1F pour les enfants au-dessous de 7 ans avec abonnement f acultatif pour l'année entière.

Par délibération du 4 juillet 1871, le Conseil Municipal vote la gratuité absolue dans l'école de Boissettes et élève le traitement de l'instituteur à 800 francs.

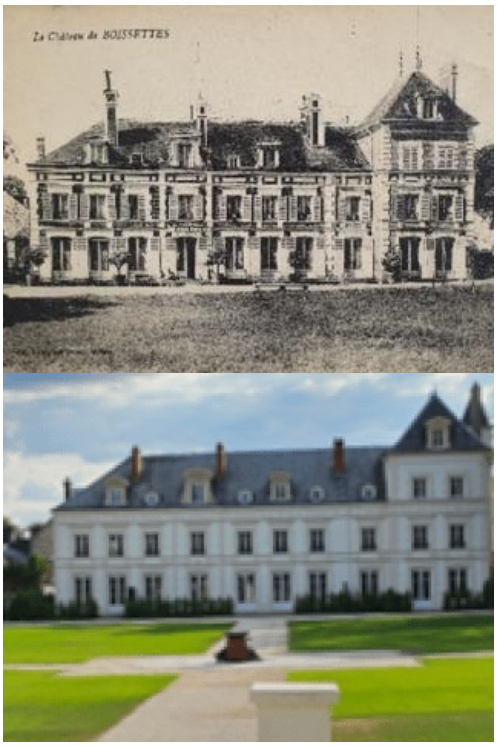
En 1874, ce traitement est porté à 1000 francs En 1878 le même titulaire touche un traitement de 1200 francs non compris un supplément de 400F pour que la commune maintient jusqu'à 1881.

Depuis la loi du 16 juillet 1881 qui garantit le traitement des instituteurs en fonctions de cette époque, la commune accorde ch aque année une gratification de 100 francs à l'instituteur et une autre de 50 francs à la maîtresse de couture.

Vers 1838, il s'est formé dans une des maisons bourgeoises qui bordent la Seine (cette maison est habitée aujourd'hui par un fr ère du général Jamais (NDLR :le général Jamais possédait la maison en bas de la rue Paul Gillon)) *, un établissement d'instru ction secondaire dépendant de l'université et dirigé par un ecclésiastique. Cet établissement qui ne comptait pas moins de 2 0 élèves a duré une dizaine d'années »*

Xavier Daras

Episode 7 – Suite de l'histoire de Boissettes



« On trouve quand l'an 1296 Frédéric de Corbeil donna à la collégiale Notre-Dame de Melun « deux siens hostes (NDLR deux paysans ses sujets) avec muid (NDLR tonneau) de vin perceptible à Boissettes » (1). Vers le même temps l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, près de Paris, possédait des biens dans cette localité du côté des Uselles.

Les vicomtes de Melun paraissent avoir arrêté les premiers possesseurs de la seigneurie. Antérieurement à l'an 1338, elle a ppartenait à Charles de Melun, qui possédait également la terre de Boissise-la-Bertrand. Le mariage de sa fille Yolande de Melun avec Guillaume de Vandetar, seigneur de Pouilly-le-Fort, premier valet de chambre du roi Jean Lebon, fit passer ses deux seigneuries dans la maison de Pouilly dont quelques membres figurent dans l'histoire du XIVème et XVème siècles.

En 1486, Arthur de Vauxdetar, chanoine de Notre-Dame de Paris, conseiller en la cour du Parlement, seigneur du Larré, du Mée, de Boissettes et autres lieux fils don aux habitants de Boissettes d'une portion de pré dépendant de son domaine. Un e partie de la seigneurie démembrée à une époque qui reste inconnue, appartenait aux seigneurs d'Andrézel dans le cours

des 15e et 16e .

Mais vers 1560 notre homme en Antoine Maigret était seul possesseur de Boissettes qu'il réunit à sa seigneurie du Mée. A s a mort, François Lefébure, conseiller du roi, trésorier de France fit l'acquisition de la terre de Boissettes par contrat du 8 f évrier 1603. Cette terre passa successivement entre les mains de Louis le Letonnelier de Breteuil, contrôleur général des f inances en 1673 ; de Pierre Joseph Faure maître ordinaire de la Chambre des Comptes ; en 1722 du marquis Brunier de Lar nage, en 1748 et du comte d'Omzembray, lieutenant général des armées du roi en 1768.

Au commencement de ce siècle (NDLR : 1800), elle appartenait à la comtesse de Talhouët né Saint-Simon. Cette seigneuri e relevait du roi à cause de son comté de Melun. On conserve aux archives de la préfecture la Seine-et-Marne, un acte de f oi et hommage rendu le 3 juin 1446 par Jehant de Flamand, seigneur d'Andrézel et de Boissettes en partie à cause de demo iselle Marguerite d'Andrézel sa femme. Leur manoir probablement détruit pendant les guerres se nommait la Masure. Il n'y avait plus que la place où jadis « soulloit (2) avoir pressoirs, tournelles et prisons tout s'entretenant séant audict Boissettes ».

Un terrier (3) dressé en 1512 constate qu'à cette époque ces ruines n'avaient pas encore été relevées. Ce ne fut que dans le s cours du XVIIème siècle, qu'un château consistant en un principal corps de bâtiment avec pavillon carré aux angles fut é difié au levant du village dans une position très agréable en grande partie démolie au morcellement du siècle actuel (XIXè me). Il n'en subsiste plus que des ailes qui ont été refaites et augmentées en 1855. »

Aujourd'hui, après trois années d'une très lourde rénovation, le château de Boissettes va accueillir de nouveaux Boissettai s dans une vingtaine de logements (les premiers sont déjà arrivés)

Xavier Daras

(1) Source : Histoire de Notre-Dame de Melun, Bernard de la Fortelle, 1845
(2) Souloir : voir coutume, avoir l'habitude de.
(3) Un livre terrier, ou terrier, est un registre contenant les lois et usages d'une seigneurie, la description des biensfonds, le s droits et conditions des personnes, ainsi que les redevances et obligations auxquelles elles sont soumises : https://fr.ge neawiki.com/wiki/Cadastre_et_terriers#Des_ plans_terriers_au_cadastre
(4) Exemple d'un terrier.

Episode 8 - La construction de l'église Saint Louis en 1682



« Jusqu'au milieu du XVIIème siècle, Boissettes simple hameau, avait fait partie de la paroisse de Saint Leu, puis de celle d e Boissise La Bertrand. Sur la demande des habitants, qui donnèrent 6 arpents (NDLR : entre 2 et 4 ha) de près et de bois p our assurer la subsistance des curés, Monseigneur de Gondrin, archevêque de Sens, y érigea une cure ou paroisse sous le patronage de Saint Louis roi de France par ordonnance du 17 avril 1673. La première pierre de l'église fut posée le 22 août 1 682 par M. de Breteuil, seigneur du lieu. Terminée et bénie trois ans après, la nouvelle église fut consacrée le 17 octobre 17 28 par Monseigneur de Mornay, évêque de Québec. C'est un édifice de forme rectangulaire à une seule nef et dépourvue d'i ntérêt architectonique (NDLR : simplement conforme aux techniques de la construction). En 1718, le pape Clément XI acco rda des indulgences aux fidèles qui visiteraient cette église le jour de la fête patronale. Le bref [1] qu'il octroya à cette occas ion existe dans les archives de la mairie (Extrait de l'almanach le Briard, année 1879) ».



"Saint-Louis rendant la justice sous son chêne à Vincennes" Photo :Yves Courtaux

A l'intérieur de l'église, un tableau représente le roi Saint Louis [2] rendant la justice sous un chêne. Cette scène présentée d ans les anciens livres d'histoire pour les écoliers a marqué de nombreuses générations.

Boissettes a toujours entretenu son église, dans un passé récent les travaux ont porté successivement sur l'intérieur (pein ture, mobilier, chauffage, éclairage, électrification de la sonnerie des deux cloches) et l'extérieur avec, pour la façade, la su ppression du crépi (cf cartes postales anciennes) avec la mise en valeur des pierres d'origine [3].

De 2006 à 2016, suite au litige avec un habitant concernant la sonnerie des cloches, l'église a connu une certaine notoriété dans la presse.

En 2023, la toiture a été complètement refaite.

Avec la réfection complète de la cour derrière l'église et l'effacement d'un mur, le chevet de l'église et la sacristie sont main tenant bien mis en valeur ; les Boissettais peuvent désormais découvrir une belle architecture du XVIIème

(1) « Un bref apostolique, bref papal ou un bref pontifical, est un acte administratif du Saint-Siège appelé ainsi à cause de s a brièveté » (source Wikipédia)

(2) La fête de la Saint-Louis est le 25 août date de sa mort en 1270. Cette date, dans une tradition très ancienne, correspon d à celle de la fête de Boissettes. Le roi de France Louis IX est connu pour sa générosité et sa charité envers les pauvres ai nsi que pour rendre justice sous un chêne. Un grand tableau dans l'église de Boissettes représente cette scène iconique.

(3) Chacun peut remarquer que les belles maisons anciennes (comme les châteaux) ont des murs recouverts de crépi, cela étant considéré comme « un luxe » dans le passé. Pour raisons financières, les simples maisons restaient en pierre appar ente. Aujourd'hui c'est l'inverse. La tendance esthétique est de recouvrir les murs des maisons de pierre apparente. L'églis e n'a pas échappé à cette mode.

Xavier Daras